

25 mar 2022 -19:58

Appartient à [Conseil des ministres du 25 mars 2022](#)

Rapport semestriel de suivi du Plan fédéral Gender mainstreaming

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Égalité des chances Sarah Schlitz, le Conseil des ministres a pris acte du premier rapport semestriel de suivi du Plan fédéral Gender mainstreaming.

Le 11 juin 2021, le Conseil des ministres a adopté le Plan fédéral Gender mainstreaming destiné à renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société. Ce plan contient d'une part un engagement général du gouvernement vis-à-vis du gender mainstreaming et de la mise en œuvre de la loi du 12 janvier 2007, et d'autre part des engagements plus précis des différents membres du gouvernement à intégrer en priorité la dimension de genre dans 188 politiques gouvernementales.

Afin de soutenir la mise en œuvre de ce plan, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes a organisé une formation autour de l'intégration de la dimension de genre pour les membres du "groupe interdépartemental de coordination" (GIC). Afin de poursuivre ce processus d'intégration, des formations spécifiques pour les membres des cellules stratégiques directement impliqués dans l'établissement des politiques mentionnées dans le Plan fédéral Gender mainstreaming ont été organisées.

En outre, des progrès concrets ont déjà été réalisés dans le domaine du gender mainstreaming grâce à un certain nombre d'engagements pris par les différents membres du gouvernement dans le cadre du plan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 -8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
info@schlitz.fed.be

Oliviero Aseglio
Porte-parole
+32 473 22 40 99
oliviero.aseglio@schlitz.fed.be